

Capacités d'exportations de l'Ukraine en 2020 : trois scénarios

29 avril 2011

Même si l'Ukraine souffre de handicaps, liés soit à sa fragilité économique et politique soit à son climat continental, le pays devrait à l'avenir **peser davantage sur les marchés céréaliers**, sous réserve d'une amélioration de l'efficacité de la logistique. C'est ce que montre une **analyse prospective** réalisée par [ARVALIS-Institut du végétal](#) qui s'appuie sur des enquêtes réalisées auprès d'acteurs locaux ainsi que sur des statistiques historiques. **Trois scénarios d'évolution sont envisagés.**

Trois scénarios d'évolution sont envisagés :

- Un **scénario « futur pessimiste »** dans lequel l'Ukraine peine à relancer son économie suite à la crise économique et les entreprises agricoles continuent de faire face à des problèmes de trésorerie. Les surfaces cultivées reviennent aux niveaux de la fin de la décennie 1990 (13 Mha). Les rendements en maïs augmentent grâce à une meilleure maîtrise technique. Le potentiel exportable serait proche du niveau actuel.
- Un **scénario « futur probable »** dépendant de l'implication de l'Etat, qui suppose une stabilité politique, des investissements locaux ou étrangers, le financement des banques. L'Ukraine produirait en moyenne 54 Mt de céréales, avec une grande variabilité climatique. L'Ukraine dégagerait un disponible exportable d'environ 27 Mt contre 19 Mt actuellement (entre 10 et 35 Mt selon les années avec les variations climatiques). Le pays pourrait disputer au Brésil la place de 3^e exportateur mondial de maïs.
- Un **scénario « futur optimiste »** envisageable mais à plus long terme, avec augmentation des investissements et des rendements. La production monterait à 61 Mt (avec une variabilité de 41 à 69 Mt) et le pays deviendrait autosuffisant. Le disponible exportable atteindrait environ 32 Mt (de 15 à 40 Mt).

Quel que soit le scénario, il apparaît que l'Ukraine **produira davantage et que ce supplément sera destiné en grande partie à l'export**. Mais des doutes subsistent, notamment sur la capacité du pays à améliorer sa logistique.

Source : [Perspectives agricoles n°377, avril 2011](#)